

Province de Québec
Municipalité de Saint-Noël
26 octobre 2021

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Noël, tenue 26 octobre 2021, à 19h00, au lieu ordinaire des séances et à laquelle étaient présents : le maire, M. Gilbert Marquis, les conseillères et les conseillers suivants :

Mme Mélissa Gagnon
 Johanne Gagné

M. Hugues Ouellet
 Guy Gendron
 Gaëtan Landry

- 1. RENCONTRE AVEC LE COMITÉ DE LA RÉSIDENCE BEAUSÉJOUR**
- 2. ACHAT D'UN CAMION USAGÉ**
- 3. ACCEPTATION SOUMISSION VIDANGE DES BOUES**

RÉSIDENCE BEAUSÉJOUR

143-01-2021

Considérant qu'il y aura fermeture définitive de la Résidence Beauséjour en date du 31 octobre 2021;

Considérant que le bâtiment appartient à la municipalité ;

Il est proposé par Mme Johanne Gagné, appuyé par M. Gaëtan Landry résolu unanimement :

1. De mandater un inspecteur an bâtiment pour évaluer l'état du bâtiment et des travaux qui devraient être réalisés avant de prendre une décision quant à l'avenir de ce bâtiment.

ACHAT D'UN CAMION USAGÉ

144-01-2021

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par Mme Johanne Gagné et résolu unanimement :

D'autoriser l'achat d'un camion usagé pour le service de déneigement pour une dépense n'excédant pas 17 000 \$ plus les taxes applicables.

SOUMISSION VIDANGE DES BOUES

145-01-2021

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par Mme Mélissa Gagnon et résolu unanimement :

D'accepter la soumission des Entreprises Gilles Fournier pour la vidange des boues au coût de 12 500 \$ plus les taxes applicables comprenant le transport et l'épandage.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 21 H 15.

Gilbert Marquis
Maire

Manon Caron
Directrice générale

Je, Gilbert Marquis, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

M. Gilbert Marquis, maire